

COMMUNE DE SAINT SERVIN DU BOIS
Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 15 avril 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 15 avril 2014 à 19 h 30 en Mairie de Saint Servin du Bois.

ETAIENT PRESENTS : Jean-Marc HIPPOLYTE, Bernard BOUILLER, Christelle MALTAVERNE, Evelyne REGNIAUD, Mickael SERRIERE, Franck LAFAY, Arlette VOISIN, Anne Marie LALLEMENT, René PAULUS, Gilbert BROCHOT, Martine BOYER, Jean-Claude PIERRAT, Jean-Claude DUFOUR, Pascale FALLOURD, Nadine PALERMO, Jean-Luc DRUOT, Philippe DESBROSSES, Marie-Yvonne DAKOWSKI.

POUVOIRS : Catherine GRANDIN pouvoir à Anne Marie LALLEMENT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine BOYER.

ORDRE DU JOUR

- ⚡ Compte rendu de la dernière séance
- ⚡ Affectation des résultats 2013
- ⚡ Vote du Budget primitif 2014 - Commune et lotissements
- ⚡ Commissions
- ⚡ Travaux en cours
- ⚡ Questions diverses

La lecture du compte rendu de la séance du 28 mars 2014 ne faisant pas l'objet d'observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

I - DOSSIERS EN COURS

A - FINANCES COMMUNALES

Bernard Bouiller, adjoint fait une présentation générale sur le budget d'une Commune ; il explique le rôle, les principes budgétaires, la présentation par section et le processus d'élaboration. Il donne ensuite des précisions sur les restes à réaliser et propose au Conseil Municipal l'affectation des résultats pour le Budget Communal et pour le Budget Lotissement.

REPRISE AU BUDGET 2014 - BUDGET COMMUNE		
<i>Investissement</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Déficit investissement reporté	671 548.30	
Excédent Fonctionnement Capitalisé		704 177.29

REPRISE AU BUDGET 2014 - BUDGET LOTISSEMENTS		
<i>Fonctionnement</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Résultat de fonctionnement reporté		75 860.00
<i>Investissement</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Résultat d'investissement reporté	29 590.00	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ✚ Affecte le résultat 2013 (présenté dans les tableaux ci-dessus) sur le budget 2014 Commune et lotissements.

BUDGET PRIMITIF 2014

Un document est ensuite distribué aux Conseillers Municipaux reprenant la vue d'ensemble du budget principal 2014 puis section par section en dépenses et en recettes. Bernard Bouiller présente les éléments budgétaires des chapitres en fonctionnement et en investissement.

1. Budget Communal

Le budget primitif 2014 de la Commune s'équilibre :

- ✚ En dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 152 081.00 euros.
- ✚ En dépenses et en recettes d'investissement à 1 806 034.29 euros.

Après en avoir délibéré, le budget 2014 Commune est approuvé à l'unanimité par les Conseillers Municipaux.

2. Budget lotissement

Bernard Bouiller présente les chiffres des chapitres les plus importants pour ce qui est du fonctionnement et de l'investissement.

Le budget lotissements 2014 est ainsi proposé :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	129 590.00	29 590.00
Recettes	129 590.00	29 590.00

Après en avoir délibéré, le budget 2014 lotissements est approuvé à l'unanimité.

DOSSIERS EN COURS

- Commissions

Jean Marc HIPPOLYTE rappelle les commissions énumérées lors du précédent Conseil Municipal ; les conseillers municipaux peuvent s'inscrire à une ou plusieurs commissions. Les adjoints, en fonction de leur délégation, sont chargés de convoquer les premières commissions.

- Désignation du représentant de la Commune à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau les Mines dispose d'une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges comme l'impose l'article 1609 du Code Général des Impôts.

Le rôle de cette commission est d'évaluer les conséquences financières de la modification du périmètre de la CUCM et de tout transfert de charges entre la CUCM et ses communes membres.

Le renouvellement des membres des conseils municipaux et communautaires nécessite la désignation de nouveaux représentants au sein de la CLETC. Pour la Commune de Saint Serain du Bois, le nombre de siège à la CLETC est fixé à un.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Jean Marc HIPPOLYTE pour représenter la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau.

II - TRAVAUX EN COURS

René PAULUS fait le tour des travaux réalisés sur la Commune depuis le dernier Conseil Municipal.

III - QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Le Maire,
Jean-Marc HIPPOLYTE

